

Enjeux :

Perfectionner ses connaissances de la législation du travail temporaire.

Public :

Chargés d'affaires,
Consultants,
Responsables et
Directeurs d'agences,
Chargé de recrutement,
Exploitant, assistant
d'agence.

Prérequis :

Aucun.

Durée :

1 jour soit 7h

Animation :

Formateurs experts en formation et accompagnement des agences d'emplois.

Tarifs :

Personnalisés - Nous consulter.

Sanctions :

Certificat de Réalisation

Objectifs Pédagogiques**Les apprenants seront en capacité de :**

- Connaître les problématiques posées par le RGPD dans la gestion d'une agence d'emploi
- Maîtriser la gestion des litiges avec les entreprises utilisatrices
- Savoir gérer les contrats multi-remplacement
- Connaître le système de taxation des contrats de courte durée
- Connaître la façon de diminuer la contribution AGEFIPH à la charge des clients
- Savoir gérer la problématique des postes à risque
- Savoir gérer les ruptures de mission
- Maîtriser la réglementation relative à l'embauche de travailleurs étrangers

Contenu**Les problématiques posées par le RGPD dans la gestion d'une agence d'emploi :**

- Les obligations à l'égard des candidats/intérimaires
- Les obligations à l'égard des prospects/clients

La gestion des litiges avec les entreprises utilisatrices :

- Les dommages causés par les intérimaires
- L'embauche prématurée d'un intérimaire
- Le transfert d'un intérimaire au sein d'une autre ETT
- La facturation des jours fériés

Adopter une posture de conseil à l'égard des entreprises utilisatrices par la maîtrise de la réglementation :

- La sensibilisation des EU sur l'application du bonus/malus sur les contrats de courte durée
- La maîtrise du coût de la contribution AGEFIPH des EU en leur présentant les actions pour optimiser le coût
- L'identification des postes à risque et les actions de formation à mettre en œuvre

Contact et inscription : formation@lip-academy.com | **04 72 76 27 06**

Enjeux :

Perfectionner ses connaissances de la législation du travail temporaire.

Public :

Chargés d'affaires,
Consultants,
Responsables et
Directeurs d'agences,
Chargé de recrutement,
Exploitant, assistant
d'agence.

Prérequis :

Aucun.

Durée :

1 jour soit 7h

Animation :

Formateurs experts en formation et accompagnement des agences d'emplois.

Tarifs :

Personnalisés - Nous consulter.

Sanctions :

Certificat de Réalisation

Contenu**La gestion des ruptures de mission :**

- Rupture de la période d'essai
- Rupture en cas de faute grave du salarié ou en cas de force majeure
- La situation d'abandon de poste du salarié intérimaire
- La gestion des ruptures dans le cadre d'un CDI intérimaire
- Les problématiques posées par les ruptures de mission à l'égard des entreprises utilisatrices

Le contrôle de l'emploi des travailleurs étrangers :

- La situation des ressortissants de l'UE/EEE/Suisse
- La situation des ressortissants britanniques post Brexit
- La situation des ressortissants extra-communautaires
- La situation des étudiants étrangers et les spécificités des étudiants algériens
- Les sanctions en cas de manquement des règles

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques. Powerpoint. Remise de fiche synthèse reprenant les éléments clés de la formation. Études de cas concrets.
- **Validation des acquis** via quiz en salle.
- **Évaluation des acquis** par le formateur.
- **Évaluation à chaud** de la formation par les apprenants.

Contact et inscription : formation@lip-academy.com | 04 72 76 27 06